

Commission Nationale du Débat Public  
A l'attention de M. François Perdrizet

Le 23 mai 2011


Monsieur le Président,

Depuis plus de 20 ans, la réussite de Disneyland Paris en termes d'accueil de flux touristiques, de création d'activité économique et d'emploi a contribué de façon déterminante au développement du Grand Est Francilien en général et de la Seine-et-Marne en particulier. Cette réussite a été permise par le développement d'infrastructures de transport majeures, dont les gares du RER A de Serris Val d'Europe et de Disneyland Paris, ainsi que la gare TGV de Marne-la-Vallée Chessy.

C'est la raison pour laquelle l'interconnexion LGV des réseaux Nord, Est, Atlantique et Sud-Est, impulsée dans le cadre des projets du Grand Paris, nous paraît cruciale. Plus précisément, le tracé dit « C », qui consiste en un barreau d'interconnexion entre Orly et Roissy passant par Marne-la-Vallée Chessy et une nouvelle gare TGV à Lieusaint/Moissy semble le plus pertinent. Il permet non seulement de réorienter plus à l'Est les projets d'infrastructure du Grand Paris, choix stratégique dans un espace appelé à connaître un développement démographique accéléré, mais aussi de faciliter les échanges entre bassins d'emploi et zones touristiques dans le Grand Est Francilien.

Disneyland Paris s'inscrit donc bien volontiers parmi les acteurs qui souhaitent appuyer la réalisation d'une infrastructure majeure pour la Seine-et-Marne, en figurant comme soutien de la création d'une gare TGV à Lieusaint/Moissy dans le cahier d'acteurs de Seine-et-Marne Développement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Thierry Leleu